

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 012-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0011

Déposée le: 05.01.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Muntwyler (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Energie éolienne: un temps d'arrêt dans le canton de Berne?

Dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, l'énergie éolienne est évaluée à 4 TWh. L'objectif des cantons pour l'énergie éolienne est de 3 TWh et celui de l'interprofession « Suisse Eole » de 6 TWh. La production actuelle est d'environ 0,1 TWh. Il est frappant de constater que la plupart des installations se trouvent dans le canton de Berne (Jura bernois). Ces projets sont tous l'œuvre de BKW SA, ou plus précisément de ses succursales, dans les années 2001, 2005 et 2010. Les nouvelles installations se trouvent dans les cantons du Jura, du Valais, des Grisons et de Lucerne.

Il semble difficile d'attirer de nouveaux projets dans le canton de Berne, ce qui est problématique puisque le canton de Berne dispose de domaines ventés notamment dans le Jura, la région du Napf et les Préalpes. L'énergie éolienne est actuellement bon marché et abonde en hiver, ce qui est précieux pour la suite de la Stratégie énergétique 2050. Avec ses entreprises actives, le canton de Berne peut jouer un rôle de premier plan et augmenter sa création de valeur.

Les projets bernois se situent souvent à proximité immédiate d'autre cantons, ou dans des zones limitrophes (BE/JU, BE/NE, BE/LU, BE/FR, BE/VS, etc.). Comme on l'a appris lors d'un colloque

sur l'exploitation de l'énergie éolienne qui s'est tenu à Berne le 6 décembre dernier, les cantons voisins compliquent la réalisation de ces projets.

On y a également appris que BKW SA, le meilleur exploitant d'énergie éolienne de Suisse jusqu'à présent, ne planifie plus de construire ses éoliennes qu'à l'étranger.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi l'exploitation de l'énergie éolienne dans le canton de Berne stagne-t-elle ?
2. Combien de projets d'exploitation de l'énergie éolienne (>100 kW) sont actuellement à l'étude dans le canton de Berne ?
3. Quelle est la durée de réalisation des projets d'exploitation d'énergie éolienne (>100 kW) ?
4. Pourquoi le plus fervent promoteur de l'énergie éolienne dans le canton de Berne (BKW SA) ne prévoit-il et ne réalise-t-il plus aucun projet dans le canton de Berne, mais uniquement à l'étranger ?
5. Que peut-on faire pour hâter la réalisation de ces projets et en baisser les coûts (moins de bureaucratie, éventuellement) ?
6. Comment peut-on accélérer la procédure d'autorisation pour les projets intercantonaux d'exploitation d'énergie éolienne (>100kW) ?